

# LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 44

## **Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 23 novembre 2018**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

GROLLIER Louis-Marie, ROUSSEAU Bernard, Mme BEAU Nicole, MAUPETIT Pascal, TEXIER Frédéric.

Absents et Excusés : Mme AUDEBERT Océane, Mrs DALGLEISH Charlie, DEBENEST Maxime, MORILLON Christian, TOULAT Jean-Philippe

Pouvoirs : M. Jean-Philippe TOULAT à Mme Nicole BEAU

M. Christian MORILLON à M. Bernard ROUSSEAU

M. Charly DALGLEISH à M. Frédéric TEXIER

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 20 octobre 2018

### **Délibérations :**

#### **01 PROGRAMME AD'AP**

Dans le cadre du programme AD'AP (accessibilité des établissements recevant du public), un dossier avait été envoyé à la DDT (Direction Départementale des Territoires) avec un calendrier des travaux prévus. Pour permettre la validité de ce dossier et le déblocage de la subvention DETR une délibération est nécessaire et la prévision chiffrée sur des imprimés CERFA obligatoires. La commune prévoit des travaux sur 2 ans (2018 : 4.000€ ; 2019 : 1.000€). Le conseil accepte ce calendrier.

#### **02 CLOTURE DE LA REGIE TRANSPORT SCOLAIRE AU 31.12.2018**

Suite aux nouvelles compétences de la Communauté de Communes, et à la demande de M. PELTIER , Trésorier de Civray, la régie de transport scolaire sera clôturée au 31.12.2018.

#### **03 AVENANT N° 2 CONVENTION DE MECENAT AVEC SOREGIES POUR LA POSE DES ILLUMINATIONS DE NOEL**

Dans le cadre de la convention de mécénat que la commune a signée avec SOREGIES, un avenant doit être pris pour l'année 2018 pour un montant de 1 398,22 €. Le conseil autorise le maire à signer cet avenant.

#### **04 SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU CLAIN SUD – MODIFICATION DE PERIMETRE**

La commune de la Villedieu du Clain souhaite intégrer le Syndicat Mixte de la Vallée du Clain Sud. Le conseil émet un avis favorable.

#### **05 REPARTITION DE LA PROPRIETE ALDEN (annule et remplace les délibérations 057 2018 et 069 2018)**

Suite aux dernières délibérations seul le montant affecté au lotissement change soit 152 999 € au lieu de 157 999€ conséquence du prix d'achat de la ferme ALDEN qui était de 225 000€ au lieu de 230 000€.

#### **06 PRIX DES LOTS NON ASSAINIS DU LOTISSEMENT JEANNINE LE CORRE – RECTIFICATIF**

Suite à la délibération n° 021 2016 du 18 mars 2016, une erreur au sujet du prix m2 des terrains non assaini a été faite, soit 12 € le m2 au lieu de 15 € le m2.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Répertoire Electoral Unique (REU)**

Création d'une commission de contrôle de la liste électorale qui se compose, pour une commune de moins de 1000 hab d'un conseiller municipal choisi dans l'ordre du tableau, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet, d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance. Monsieur Pascal MAUPETIT est nommé à la commission.

#### **Cimetière**

Monsieur GROLLIER Louis Marie est allé à une formation d'élus à l'Agence Technique 86 présentant la réglementation pour les cimetières. Un règlement intérieur élaboré par l'AMF (Association des Maires de France) est actuellement en lecture par les membres de la Commission Cimetière et du conseil ; cette commission se réunira prochainement pour revoir et compléter le règlement intérieur de la commune de BRUX.

#### **Logement de la poste**

Une convention d'occupation de logement précaire est signée avec la personne occupant le logement de la poste.

## Chocolats pour les aînés

Après la proposition de Monsieur le Maire pour donner aux couples un ballotin de chocolats et un ballotin de mendiants, le conseil décide de commander les mêmes ballotins pour tout le monde.

## Téléphonie

Ce matin Orange est venu installer une nouvelle ligne téléphonique à l'école élémentaire (la précédente avait été « écrasée » et le numéro attribué à une entreprise). Cette création va permettre à FREE de prendre cette ligne qui sera opérationnelle sous 6 à 10 jours.

## Questions diverses

### Loyer du mât installé près de la ligne LGV

Madame Nicole BEAU demande si le 1<sup>er</sup> loyer de location du terrain est arrivé ?

A la rédaction de cette gazette nous vous informons que nous avons reçu les documents de la Société TDF permettant d'émettre un titre de 1 020 €

## Vœux du Maire

Monsieur le Maire précise la date des Vœux du Maire qui comme d'habitude seront le 1<sup>er</sup> samedi du mois de Janvier.

## Organisation du secrétariat de la mairie.

Madame LOOTEN a décidé d'arrêter de travailler à la mairie le 30 novembre 2018.

La commune recherche une personne pour un CDD jusqu'au 30 avril 2019. Le profil souhaité est le suivant : connaissance en informatique pour mise à jour de logiciels. Venir se renseigner à la mairie.

## Fermeture du secrétariat

Monsieur le Maire demande au conseil pour la fermeture du secrétariat du 26 décembre au 29 décembre 2018.

Le conseil est d'accord.

Le secrétariat sera fermé au public le jeudi matin à compter du 6 décembre 2018.

Le secrétariat sera ouvert exceptionnellement le Lundi 31 décembre de 9 h à 12 h pour les inscriptions sur les listes électorales.

Fin de séance à 22 h



Pour la garderie nous recherchons des jouets et/ou des jeux de société. Merci de les déposer à la mairie.

### Tous les téléphones fonctionnent désormais

<b>Mairie</b>	<b>09.72.85.65.05</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>09.84.58.45.46</b>
<b>Ecole Elémentaire</b>	<b>09.72.85.65.16</b>
<b>Ecole Maternelle</b>	<b>09.72.85.65.48</b>

Musée-Expo : Exposition du Samedi 3 novembre 2018 au Dimanche 23 décembre 2018

Cyclo-Cross de BRUX le 9 décembre 2018

Marché de NOEL DE L'APE le Vendredi 14 décembre 2018

ACCA Loto à CHAUNAY le dimanche 16 décembre 2018 à 14 h

Vœux du Maire le samedi 5 janvier 2019 à 11 h à la salle des fêtes